

Préparez le dossier incluant l'ensemble des documents requis pour l'accès aux services de PortNet :

1. Copie des statuts et/ou copie du Procès-verbal (P.V);
2. Copie du Registre de Commerce (R.C);
3. Copie de la CIN/Passeport du signataire de la demande;
4. Copie d'un document justifiant la catégorie de l'opérateur;
5. Certificat de l'Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE) ;
6. Attestation de domiciliation; Copie de la Taxe professionnelle;
7. Attestation(s) de RIB originale(s) (pour chaque banque domiciliataire) ;

- Rendez – vous sur le site institutionnel de PortNet : www.Portnet.ma
- Cliquez sur l'icône « Enregistrement des opérateurs économiques » en haut de la page
- Vérifiez l'état de souscription auprès du système BADR en renseignant les informations demandées avant d'accéder au formulaire de souscription conjointe PORTNET/ADII

Renseigner les 2 phases du formulaire jusqu'à finalisation de la procédure.

Suite à la souscription en ligne, un mail de confirmation sera envoyé, dans la boîte mail que vous avez renseignée dans votre demande d'accès, comportant vos logins pour faire le suivi de votre demande.

Parallèlement, votre espace privé sera créé pour le suivi du traitement de votre dossier de souscription.

Après vérification des documents, vous allez recevoir le login et le mot de passe pour accéder à votre compte PortNet au plus tard 24H.

Une fois les accès reçus :

- Accéder à votre compte sur le Guichet Unique PortNet;
- Choisir la rubrique "Achat de forfait " > "Consultations des packages";
- Choisir le forfait qui vous convient parmi les forfaits disponibles;
- Cliquer sur le bouton souscrire;
- Accepter les conditions d'utilisation;
- Cliquer sur créer;
- Procéder au paiement selon le canal choisi.

En cas de besoin, merci de vous référer au :

Guide Utilisateur "Souscription conjointe";

Guide Utilisateur "Tarification" ;

Guide Utilisateur "Paiement multicanal".